

CASABLANCA, LE 04 mai 2022

Faisant suite aux communiqués publiés les 22 décembre 2021, le 03 février 2022 et le 18 mars 2022 par le Groupe Sanlam, les actionnaires sont invités à prendre note que les Groupes Sanlam et Allianz ont publié aujourd’hui un communiqué annonçant avoir convenu de combiner leurs opérations actuelles et futures en Afrique (hors Afrique du Sud).

A noter que cet accord est soumis à des conditions suspensives, y compris mais sans s’y limiter, les approbations des autorités de la concurrence, des autorités de régulation du secteur des assurances, des autorités des marchés des capitaux, et toutes autres conditions habituelles que Sanlam et/ou Allianz seraient tenues de remplir, dans chacun de leurs pays de présence.

SAHAM Assurance S.A. communiquera au moment opportun et conformément à la réglementation en vigueur sur l’évolution de cette transaction.

Pour plus d’informations, consultez le site :

<https://www.sanlam.co.za/mediacentre/media-category/media-releases/Sanlam%20and>



SAHAM
Assurance

member of  Sanlam group